

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une prochaine réunion du syndicat se déroulera le :

5 novembre 2019 à 9 h 30 à la mairie du Poët.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Point par le Directeur sur l'arrêt rendu par la cour d'appel de Grenoble dans le dossier entreprise POINCELET
2. Désaccord avec un courrier du Préfet 04 sur les dates d'ouverture des vannes du canal EDF.
3. Absence de paiement par EDF concessionnaire des 4 000 000 de kWh pour l'année 2019
4. Point sur les recouvrements - Réponse du procureur financier - Etude sur la faisabilité de prise de mesures conservatoires sur les biens des propriétaires ayant des arriérés de paiement
5. Contentieux (nouveaux) avec EDF liés au choix d'ENGIE et à la passation d'un marché de fournitures à la suite de la dernière mise en concurrence
6. Point sur l'avancement des travaux du bâtiment des Prayaous
7. Point sur les travaux rendus par le bureau d'études ANTEA sur le barrage des Poux et point sur le recours
8. Consultation pour le nettoyage des stations de pompage.
9. Point sur l'atelier de MONETIER-ALLEMONT - MISSISSIPI
10. Proposition de convention entre le Canal de Gap, le Canal de Ventavon Saint-Tropez et la Communauté de communes du Sisteronais Buech au sujet du SIG « Système d'information géographique »
11. Information sur les économies de dépenses financières faites avec les programmes informatiques installés depuis une douzaine d'années.
12. Information sur le coût de l'énergie, sur le coût de l'énergie par m3 eau refoulée, sur les consommations importantes de l'année 2019
13. Rencontre de la Députée, de la Sénatrice
14. Récupération de transformateurs provenant de l'usine de Pont Sarrazin.
15. Rôle supplémentaire.
16. Consultation pour points de livraison d'eau.
17. Réunion en préfecture sous la présidence de Mme CHAVANON, Secrétaire Générale.
18. Questions diverses.

Dans les jours qui vont suivre, le document préparatoire à cette réunion vous sera communiqué.

Dans l'hypothèse où vous ne puissiez être présent, nous vous remercions de faire connaître au secrétariat ou à un syndic de votre choix, la délégation de pouvoir.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sincères salutations.

Pour le Président, Daniel POINCELET

Le Secréariat

Catherine PEYRON

Secrétariat Canal de Gap - Canal de Ventavon Saint-Tropez - Asa des

Irrigants d'Upaix - Asa de la Béoux

Immeuble le Révelly

2 avenue Lesdiguières

05000 GAP

Tel = 04.92.51.01.30